

« Les femmes huissiers soutiennent d'autres femmes »

Justice. Leur association offre 5 000 actes aux victimes de violences conjugales.

Mme Astrid Desagneaux a fondé et préside l'association des femmes huissiers de justice de France.

Elle lance en octobre cette première action forte.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée ?

Plusieurs de mes amies étaient en procédure de divorce. Et même en sachant que j'étais huissier, n'osait pas faire la démarche de faire constater les violences. Je me suis rendu compte qu'il était difficile d'oser franchir la barrière. Et qu'il y avait moyen d'aider ces femmes. J'ai rencontré Mme Françoise Brié, qui dirige Solidarité femmes, l'une des plus grosses fédérations qui s'occupe des violences faites aux femmes. Je lui ai soumis mon idée. On a signé une convention de partenariat au printemps. J'ai écrit à l'Elysée, au ministère de la justice, à Mme Schiappa et j'ai été reçue. La mise en route est toute récente !

Comment les femmes qui veulent faire appel à vous doivent-elles procéder ?

Nous avons créé une adresse mail à laquelle elles ont désormais accès. C'est moi qui centralise, puis qui répartis entre



■ **Mme Astrid Desagneaux, présidente de l'association.**

D.R.

PRATIQUE

Quels actes ?

Retranscription de SMS et de mails ; constats de violences ou de dégradations de domicile conjugal ; recouvrement de pensions alimentaires, constat de non-présentation d'enfants, documentation de restitution de documents. Ce sont 5 000 actes gratuits de ce type par an qu'offre l'association des femmes huissiers de justice de France. Sont plus particulièrement ciblées les femmes ayant des ressources limitées ou ne pouvant bénéficier de l'aide judiciaire.

DR.

Les femmes savent-elles qu'elles peuvent avoir recours aux huissiers ?

Non. Nous n'avons pas une bonne communication sur ces sujets au niveau de la profession. Aujourd'hui, il faut réfléchir avant d'écrire un SMS ou un mail. Quand on sait qu'on peut faire constater et faire une preuve en justice, c'est très important !

Mais il y a une profonde méconnaissance d'une partie de notre métier.

Mon idée, c'est aussi un peu de

les huissiers de l'association en fonction du domicile. On a pensé que cela serait plus facile et moins violent pour les victimes de s'exprimer par écrit au départ. Puis elles iront vers une conseiller confier leur vie. Il sera certainement plus abordable d'aller voir une femme.

Peut-être n'auront-elles pas l'initiative personnelle de le faire.

J'en ai déjà eu deux qui m'ont contactée, dans le cadre d'une procédure contre leurs concubins violents et ce sont les avocates, qui le leur ont demandé !

Un militaire toulousain tué en opération au Mali

Armée. La mort d'origine accidentelle.



■ **Le caporal Abdellatif Rafik avait 23 ans.**

Un soldat français déployé au Sahel dans le cadre de l'opération antijihadiste Barkhane est mort accidentellement au Mali mercredi.

« Nous avons appris qu'un militaire de Barkhane du 14e régiment d'infanterie de soutien logistique parachutiste de Toulouse est mort en opération extérieure cette nuit dans des circonstances accidentelles », a annoncé jeudi la ministre française des armées Florence Parly.

Mercredi, alors qu'il procéda à des actes de maintenance sur un camion, un pneu a explosé accidentellement. Violentement projeté au sol, le caporal Rafik est décédé peu après en dépit des soins d'urgence prodigués, précise l'armée de Terre.

Son décès porte à 23 le nombre de militaires français morts dans le Sahel depuis 2013.

JUSTICE

Sahel : le 23^e décès

« Nous saluons sa mémoire et offrons toutes nos condoléances à sa famille ainsi qu'à ses frères d'armes », a ajouté la ministre.

Le caporal Abdellatif Rafik, 23 ans, était déployé à Gao, dans le nord du pays.

Mercredi, alors qu'il procéda à des actes de mainten-

ance sur un camion, un pneu a explosé accidentellement. Violentement projeté au sol, le caporal Rafik est décédé peu après en dépit des soins d'urgence prodigués, précise l'armée de Terre.

Son décès porte à 23 le nom-

bre de militaires français morts dans le Sahel depuis

E.Leclerc

DISPONIBLE ÉGALEMENT EN

LE SUPER-PÔUVOIR D'HUI SEULEMENT

-30% de réduction immédiate

www.e.leclerc

SUR TOUS LES PRODUITS SODEBO

AUJOURD'HUI SEULEMENT

OFFRE VALABLE LE 19 OCTOBRE 2018. Offre en réduction immédiate non cumulable avec des produits bénéficiant d'une autre promotion et sur les produits signalés en magasin. Les produits bénéficiant d'une offre de "réduction immédiate" sont limités à 5 produits par foyer pour cette opération. Offre réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez :

ALLO E.Leclerc ☎ N°Cristal 09 69 32 42 52. Du lundi au samedi de 8h30 à 19h sauf les jours fériés et de 8h30 à 18h les veilles de jours fériés.

APPEL NON SURTAXÉ